

Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles (fiche nationale)

RNCP41930 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	335, 340
Formacode(s)	15466, 15436, 44067
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE · SIRET : 13002806100013

CY CERGY PARIS UNIVERSITE · SIRET : 13002597600015

UNIVERSITE DE LA REUNION · SIRET : 19974478000016

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 · SIRET : 19691774400019

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP) · SIRET : 93810656400017

UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC · SIRET : 19730858800015

UNIVERSITE DE LIMOGES · SIRET : 19870669900321

UNIVERSITE DE MONTPELLIER · SIRET : 13002979600013

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA) · SIRET : 19511296600799

UNIVERSITE PARIS-SACLAY · SIRET : 13002602400054

<https://www.universite-paris-saclay.fr/>

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE · SIRET : 19941111700013

UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE · SIRET : 19594403800205

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (UBS) · SIRET : 19561718800600

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017

UNIVERSITE DE TOULOUSE · SIRET : 93827139200012

UNIVERSITE DE POITIERS · SIRET : 19860856400375

UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE · SIRET : 19931238000017

UNIVERSITE DE BREST · SIRET : 94129831700012

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitatio n
FORMA SUP ARL	4390396110002 5	Former
FORMASUP NORD-PAS DE CALAIS	4281352550005 0	Former
ORGANISME DE GESTION DE L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	1300176270001 4	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques est un diplôme national de l'enseignement supérieur situé au niveau 5 de la grille française de qualifications. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée. Son accès est sélectif. Sa finalité première est l'insertion professionnelle immédiate. De ce fait il atteste d'un ensemble de compétences correspondant à une cible professionnelle.

Les parcours de formation sont organisés pour favoriser la formation tout au long de la vie et comprennent un volume important de mises en situation professionnelle.

Les secteurs du sport, de l'animation et des activités physiques et culturelles connaissent aujourd'hui de fortes évolutions liées à la diversification des publics, au développement des pratiques de santé et de bien-être, ainsi qu'aux enjeux de transition écologique et d'inclusion. Ces mutations renforcent les besoins en professionnels capables d'encadrer des activités physiques et sportives adaptées, de contribuer à la mise en œuvre de projets éducatifs et culturels, et de participer au fonctionnement quotidien de structures variées – notamment associatives, territoriales ou marchandes.

Dans ce contexte, les organisations recherchent des intervenants polyvalents disposant de compétences opérationnelles pour encadrer des séances collectives, accompagner les pratiquants, organiser des actions sportives ou culturelles et assurer une participation active à la gestion pédagogique et administrative des structures.

Les dynamiques actuelles – montée des pratiques sportives de proximité, développement du sport-santé, exigences accrues en matière de sécurité, d'accessibilité et de développement durable – renforcent la nécessité de profils formés à ces enjeux.

Le Deust « Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles », inscrit à l'annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport, vise à répondre à ces besoins en dotant les titulaires des compétences nécessaires pour intervenir dans les secteurs du sport, des loisirs et de l'animation socioculturelle.

Les diplômés peuvent exercer des activités d'encadrement sportif ou d'animation, contribuer à la conception et à la mise en œuvre de projets, et participer au fonctionnement de structures œuvrant pour le développement de l'activité physique, sportive, éducative ou culturelle. À l'issue du diplôme, ils accèdent notamment à des fonctions d'éducateur sportif, d'éducateur territorial, d'animateur ou de personnel contribuant à l'organisation et à la gestion d'activités dans les structures dédiées à ces domaines.

ACTIVITÉS VISÉES

- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour tous, y compris à finalité de santé ou de bien-être
- Organisation et mise en œuvre de projets éducatifs et de programmes sportifs, éducatifs et culturels
- Coordination pédagogique et administrative des activités d'une structure dédiée au sport, à l'éducation et à l'activité physique en vue de contribuer à sa professionnalisation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants
- Adapter l'intervention au public en fonction des ressources bio-psycho-sociales des pratiquants
- Évaluer les systèmes de contraintes des activités physiques, sportives, artistiques, culturelles (APSAC) et leurs implications pour les pratiquants
- Proposer des projets et programmes adaptés aux usagers en mobilisant des connaissances en sciences de la vie, en sciences humaines et sociales ainsi que sur les enjeux de transitions écologiques
- Collaborer à la conception d'un projet d'animation, intégrant les questions d'accessibilité et de développement durable
- Organiser un projet d'animation ou d'événementiel au sein d'un projet de structure dans un cadre réglementaire et sécuritaire
- Évaluer la qualité des interventions et la progression des pratiquants pour réajuster les projets proposés
- Collaborer avec d'autres intervenants du territoire pour construire une cohérence éducative dans le cadre du projet de structure

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Compétences liées au "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" (facultatives pour l'obtention de certification) :

- Concevoir, organiser, gérer la surveillance et la sécurité d'un lieu de pratique des activités aquatiques qu'il soit artificiel (centre nautique) ou naturel, d'accès gratuit ou payant.
- Porter secours à tout public et gérer les secours en cas d'accident.
- Gérer un poste de secours et s'intégrer dans un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours.
- Assurer l'hygiène de l'eau et de l'air y compris en gérant les matériels spécifiques correspondant.
- Assurer l'accueil du public et la relation aux usagers dans le cadre de l'animation et de la surveillance des lieux de pratique.

La validation des compétences liées au "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" donne accès à l'exercice de maître-nageur sauveteur.

Blocs de compétences

RNCP41930BC01 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41930BC02 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41930BC03 — Encadrer des séances collectives d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour tous, y compris à finalité de santé ou de bien-être

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants
- Adapter l'intervention au public en fonction des ressources bio-psycho-sociales des pratiquants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41930BC04 — Mettre en œuvre des projets et des programmes sportifs, éducatifs et culturels

LISTE DE COMPÉTENCES

- Évaluer les systèmes de contraintes des activités physiques, sportives, artistiques, culturelles (APSAC) et leurs implications pour les pratiquants
- Proposer des projets et programmes adaptés aux usagers en mobilisant des connaissances en sciences de la vie, en sciences humaines et sociales ainsi que sur les enjeux de transitions écologiques
- Collaborer à la conception d'un projet d'animation, intégrant les questions d'accessibilité et de développement durable
- Organiser un projet d'animation ou d'événementiel au sein d'un projet de structure dans un cadre réglementaire et sécuritaire
- Évaluer la qualité des interventions et la progression des pratiquants pour réajuster les projets proposés
- Collaborer avec d'autres intervenants du territoire pour construire une cohérence éducative dans le cadre du projet de structure

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- P-85.51 Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- R-93 Activités sportives, récréatives et de loisirs
- R-94 Activités des organisations associatives

Dans les secteurs public, privé associatif et privé marchand ayant pour objectifs le développement de l'activité physique et sportive :

- Clubs, associations, fédérations sportives
- Structures d'éducation populaire, d'activités physique et sportive à but lucratifs et non lucratifs
- Collectivités territoriales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Educateur sportif au titre d'entrepreneur ou bien au sein d'une structure sportive
- Opérateur de gestion / gestionnaire administratif au sein d'une structure sportive
- Directeur d'accueil collectif de mineurs

Sous réserve de réussite au concours :

Éducateur territorial des activités physiques et sportives (APS) (Concours ETAPS)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le titulaire du DEUST peut demander la délivrance d'une carte professionnelle Educateur sportif (articles L212-1 et son Annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport).

Article 1 de l'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.

La validation de l'unité d'enseignement "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" donne accès au titre de maître-nageur sauveteur conformément à l'article 2 de l'arrêté du 15 mars 2010 portant création du certificat de spécialisation « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » associé au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités aquatiques », au diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » et au diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive » et relatif à l'unité d'enseignement « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » au sein de diplômes nationaux d'enseignement supérieur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour l'entrée en 1ère année du cycle de formation sont précisés dans Parcoursup.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Leur composition comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 732 €
Selon la branche	7 500 € – 8 047 €
Prise en charge	Branches concernées
7 732 €	Valeur par défaut · 205 branches
8 047 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEF du golf
7 800 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 868 €	CPNEF des organismes de tourisme
7 796 €	CPNEF Sport
7 700 €	CPNEF ECLAT
7 500 €	CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2034

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35955

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cyu.fr/>

<https://www.u-bourgogne.fr/>

<https://www.univ-lyon1.fr/>

<https://www.uca.fr/>
<https://www.univ-brest.fr/>
<https://www.univ-ubs.fr/>
<https://www.univ-reunion.fr/>
<https://www.univ-lille.fr/>
<https://www.unilim.fr/>
<https://www.univ-lorraine.fr/>
<https://www.umontpellier.fr/>
<https://www.u-picardie.fr/>
<https://www.univ-poitiers.fr/>
<https://www.univ-reims.fr/>
<https://www.univ-littoral.fr/>
<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>
<https://www.univ-fcomte.fr/>
<https://www.univ-paris13.fr/>
<https://www.u-pec.fr/>
<https://www.universite-paris-saclay.fr/>
<https://www.univ-rennes2.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41930/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	15
Organismes gestionnaires (CFA)	9
Organismes formateurs	8
Régions couvertes	6
Départements couverts	8
Organismes certifiés Qualiopi	8
Sessions	de 08/2025 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).